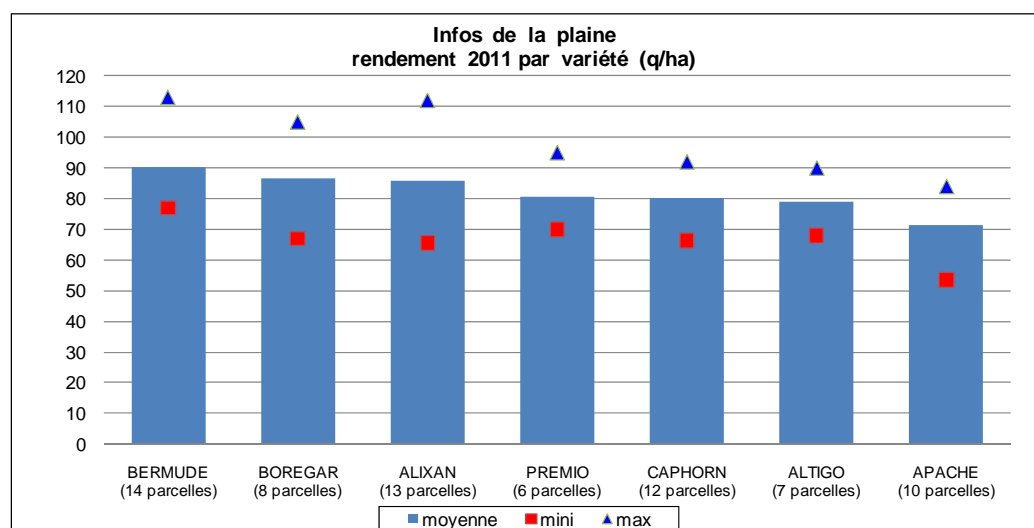




STRATEGIE AGRONOMIQUE

VARIETES DE BLE

✓ Les critères de choix des variétés



Les moyennes ci-contre sont issues de vos retours d'informations.

Attention toutefois dans l'interprétation car le nombre de parcelles est variable selon les variétés et sur des situations différentes (précédent, type de sol) avec de gros écarts selon les réserves utiles, particulièrement cette année suite au printemps sec et chaud.

La productivité est l'un des critères de choix mais ce ne doit pas être le seul. Privilégier un regard sur plusieurs années. Le choix d'au moins 4 variétés permet de limiter les risques climatiques. Enfin, c'est la prise en compte de différents critères qui peuvent être communs à toute une région ou spécifiques à une exploitation qui constitue une vraie aide à la décision.

1- L'adaptation au contexte sol-climat

Les variétés tardives à épiaison sont à réserver aux sols profonds où les risques de stress hydrique en fin de cycle sont faibles. Dans les terres moins profondes, les variétés précoces ou demi-précoces à épiaison sont mieux adaptées.

2- La date de semis

L'organisation du travail, la place de la culture dans la rotation peuvent conduire à des impératifs de date de semis :

- des semis précoces de début octobre pour étaler les pointes de travaux : dans ce cas il faut choisir des variétés hiver, tardives à montaison pour diminuer les risques de gel d'épis en sortie d'hiver (BOREGAR, KORELI, BERMUDE, ...);
- des semis tardifs car les cultures précédentes peuvent être récoltées tardivement comme les betteraves, les maïs (ALTIGO, APACHE...);
- des semis 2^{ème} quinzaine d'octobre permettent aussi de réduire la pression vulpin en laissant le temps de réaliser un faux-semis courant septembre voire début octobre très favorable aux levées des vulpins.

3- La tolérance à la verse et aux maladies

Les gains de productivité d'une variété sont parfois annulés par l'augmentation des intrants. Les maladies qui augmentent sensiblement les coûts des programmes fongicides par un traitement spécifique sont :

- le piétin verse, l'oïdium et parfois la rouille jaune en début de cycle,
- la fusariose en fin de cycle et particulièrement en blé de maïs.

La septoriose reste la maladie dominante de notre région même si elle est peu présente depuis 2 ans.

La verse peut pénaliser rendement, qualité et vitesse d'avancement de la récolte. Ce risque est à gérer en amont avec le choix variétal, mais aussi avec des densités de semis adaptées et des 1^{ers} apports d'azote en phase avec les besoins des plantes.

4- La quantité de paille produite

Critère intéressant à prendre en compte dans les parcelles conduites sans labour et sans exportation des pailles.

En tenir compte également dans le cas où la culture suivante serait un colza.

5- La tolérance au chlortoluron

Ce critère n'est pas à négliger dans les parcelles infestées de ray-grass. Même s'il n'est pas suffisant, le chlortholuron utilisé en programme peut être utile pour compléter les autres produits, en particulier en présence de résistance aux sulfonilurées.

6- La qualité

Les critères de qualité sont spécifiques à chaque circuit de commercialisation : variétés recommandées ou en observation par les meuniers, teneur en protéines, aptitude à la panification, absence de mycotoxines, PS., ...

Exemple des mycotoxines : rappelons qu'aujourd'hui les grains de blé mis sur le marché doivent contenir moins de 1250 µg/kg DON. Le respect de cette règle passe d'abord par une réduction du risque agronomique (éviter les blés de maïs en non-labour, broyer finement les résidus de maïs) et aussi par le choix variétal (variété tolérante comme APACHE, et éventuellement ALIXAN, AREZZO, SOKAL).

✓ Résultats des essais variétés 2011

La synthèse variétés Blé 2011 du Comité Technique regroupe 6 essais blé assolés réalisés dans le département. Nous remercions l'ensemble des partenaires (coopératives et instituts) pour la réalisation de ces essais et de cette synthèse.

Les résultats sont exprimés en % de la moyenne de chaque essai.

Essai variété blé Brie-Comte-Robert 2011

Sol profond, pas de régulateur

	Note de verse
ALIXAN	1,5
ATLASS	6,9
BAROK	7,9
BERMUDE	1,8
BOREGAR	4,4
CAPHORN	5,5
EXPERT	1,1
FOLKLOR	6,9
HYSTAR	7,4
MELANGE	5,1
OXEBO	1,0
PREMIO	5,5
SCOR	6,2
TRAPEZ	2,3

Note verse : 1= non versé ; 9= versé à 100%

Essai variété blé Marolles/seine 2011

Sol superficiel, pas de régulateur

	Hauteur en cm
ACCROC	63
ALDRIC	69
ALIGATOR	65
ALTIGO	64
AREZZO	69
ATLASS	70
CAPHORN	67
GARCIA	64
GONCOURT	65
HEKTO	63
HYSTAR	65
KARILLON	67
MELANGE	63
PREMIO	65

Synthèse des essais variétés BLE 2011 - Seine-et-Marne (en % de la moyenne de chaque essai)

Organisme	COHESIS	NOURICIA	Chambre Agriculture	110 Bourgogne	TBG	TBG / ARVALIS	Moyenne Rendement	Nb essais
Lieu	Basseville	Voulton	Brie-Comte-Robert	Ville-Saint-Jacques	Château-Landon	Chaintreaux		
Sol	Limon	Limon	Limon-argileux	Limon franc	Superficiel			
Précédent	Féveroles	Pois	Betteraves	Colza	Betteraves			
Variétés							%	
CAPHORN	91,1	91,8	102,1	100,8	98,3	102,3	97,7	6
PAKITO	104,6	106,9		103,1	104,8	104,9	104,9	5
BERMUDE	98,8	101,3	107,4	101,5		98,4	101,5	5
HYSTAR	101,3	104,4	96,3	95,8		105,2	100,6	5
SWEET	90,2	103,4		105,8	97,4	105,3	100,4	5
PREMIO	100,9	98,6	108,7	97,8		96,1	100,4	5
ALIXAN		96,6	107,3	101,9		101,5	101,8	4
BAROK	100,1	97,2	101,2			106,4	101,2	4
SCOR	100,6	105,9	97,5			99,8	101,0	4
BOREGAR	104,4	96,1	103,0			98,8	100,6	4
ALTIGO	105,2	94,1		100,4		101,5	100,3	4
APACHE	96,0	102,6		96,4		99,0	98,5	4
PREVERT	95,1	99,6			94,9	104,2	98,5	4
ACCROC	97,0	99,7		101,3		95,3	98,3	4
COMPIL	90,9			98,7		97,2	99,9	4
FOLKLOR	103,7		92,1			93,8	97,1	4
AREZZO		96,0		97,0		94,0	96,5	4
NUCLEO				107,1	117,4	107,3	110,6	3
TRAPEZ	104,5	105,5	98,8				102,9	3
KARILLON	101,5			100,5		102,1	101,4	3
AMBELLO				103,2	103,6	96,2	101,0	3
SOKAL	102,4			97,2		101,7	100,4	3
SY ALTEO	89,9			97,8		94,7	94,1	3
BOISSEAU	109,3	106,8					108,0	2
EXPERT	108,5		106,6				107,6	2
GONCOURT					112,6	100,6	106,6	2
ARKEOS				102,8		107,3	105,1	2
PHARE	100,3	105,8					103,1	2
SY MATTIS				101,3		101,8	101,5	2
GALOPAIN					100,5	101,4	101,0	2
SAINT EX				101,0		100,7	100,9	2
MUSIK				98,6		102,4	100,5	2
ALLEZ Y	100,3					99,2	99,8	2
KORELI	94,5	104,5					99,5	2
OXEBO	93,5		104,6				99,0	2
AMADOR				95,8		99,6	97,7	2
ALIGATOR				103,4		91,6	97,5	2
ATTITUDE				98,6	93,4		96,0	2
MIROIR	92,6					94,7	93,7	2
CONTREFOR					90,9	95,5	93,2	2
DIAMENTO		90,6		94,6			92,6	2
Moy. (qx/ha)	99,7	94,4	75,4	92,6	83,5	83,3		
Ecart-type	4,06	6,45	4,12	2,37		1,99		
CV	4,07%	6,83%	5,47%	2,56%				

✓ Nos conseils variétés de blé

	Tardives en semis précoces et sols profonds	½ tardives à ½ précoces en semis précoce	½ précoce semis mi-octobre	Précoces en semis tardif
Valeurs sûres	KORELI	BERMUDE, BAROK, BOREGAR, TOISONDOR (<i>sols profonds</i>)	ALIXAN, BOISSEAU, HEKTO, HYSTAR, PREMIO	APACHE, ALTIGO, AREZZO
A essayer	TRAPEZ	ALLEZ-Y, FOLKLOR	KARILLON, NUCLEO, PAKITO	ACCROC, ALIGATOR, GONCOURT, SOKAL

Cas particuliers	Semis début octobre	Semis à partir de mi-octobre
En blé sur blé	<i>Ne pas semer tôt les blés/blé</i>	ALIXAN, CAMPERO, ALTIGO, HYSTAR, MERCATO
En blé derrière maïs(*)	(BAROK)	APACHE, Et dans une moindre mesure ALIXAN, AREZZO, SOKAL
En cas de mosaïque	--	ALIXAN, ALTIGO, CAMPERO, HYSTAR
En situation à risque cécidomyies oranges	ALLEZ-Y, BOREGAR, KORELI	ALTIGO

() : à confirmer.

(*) étant donné la relative tolérance des variétés à la fusariose, le broyage des résidus de maïs et/ou le labour sont des précautions indispensables pour réduire le risque de contamination.

Pour les commentaires sur ces variétés, vous reporter à l'Info.pl@ine n° 373 du 6 juillet 2011.

REUNION D'INFORMATIONS

LA VALORISATION ENERGETIQUE DE LA BIOMASSE SOUS FORME DE BIOCOMBUSTIBLE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DES FILIERES

Réunion d'information départementale de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

Contexte : les agriculteurs et les collectivités sont concernés par l'utilisation de la BIOMASSE comme source d'énergie renouvelable.

Plusieurs agriculteurs interviennent déjà dans cette filière avec différents positionnements

- Producteurs de matière végétale dédiée, utilisable avec peu ou pas de transformation en combustible.
- Production de briquettes ou granulés à partir de biomasse, produits sur l'exploitation ou collectés territorialement.
- Plateforme Biomasse et Négoce de biocombustible.
- Vente de chaleur.

Il émerge une demande pour des filières locales et des études sur les territoires sont réalisées :

Quels sont les enjeux liés à la biomasse ? Quel potentiel en Seine-et-Marne ? Comment structurer les filières ? Notre rencontre vous apportera des éléments de réponses.

Avec des témoignages de SOFIPROTEOL, de la Chambre Régionale Picardie, de l'OPH 77, de VALFRANCE.

Date et lieu : 8 septembre 2011 de 9h30 à 12h00

Salle des Conférences, Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

418 rue Aristide Briand - 77350 LE MEE SUR SEINE

Merci de bien vouloir confirmer vos participations auprès de Rémi Fortier, remi.fortier@seine-et-marne.chambagri.fr



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites



île de France